



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 1

Date de compilation: 11/11/2016

Révision: 03/03/2017

N° révision: 1.1

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: * RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Code stock: 061

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Advanced Engineering Ltd

Guardian House

Stroudley Road

Basingstoke

Hampshire

RG24 8NL

United Kingdom

Tél: +44(0)1256460300

Fax: +44(0)1256462266

Email: sales@advancedengineering.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Institut National de Recherche et de Sécurité +33 (0) 1 40443000

Centre Antipoison et de toxicovigilance de Nancy + 33 (0) 3 83225050

Centre Antipoisons / Antif Centrum +32 (0) 2 264 96 36

Advanced Engineering Ltd (24hr) +44 (0) 1256 854318

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 2

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P261: Éviter de respirer les aérosol.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT / vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYL DIMETHYL, N-OXIDES - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119489396-21-0002

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
931-341-1	-	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

QUATERNARY ALKYL METHYL AMINE ETHOXYLATE METHYL CHLORIDE

-	-	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400	<1%
---	---	---	--	-----

Ingrédients non classés:

NON-IONIC SURFACTANT:

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
--------	-----	-----------	----------------------	-----------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 3

-	68991-48-0	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318	<1%
---	------------	---	---------------------------------------	-----

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

230-525-2	7173-51-5	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314	<1%
-----------	-----------	---	---	-----

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: * Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 5 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation: * Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 4

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Éviter toutes les matières incompatibles dans la procédure de nettoyage - voir la section 10 de la FDS. Laver le site de déversement à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: * Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 5

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	11 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	15.5 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Cutanée	5.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Inhalation	3.8 mg/m ³	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Orale	0.44 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systemique
DNEL	Cutanée	0.045 mg/cm ²	Les travailleurs	Locale
DNEL	Cutanée	0.045 mg/cm ²	Les consommateurs	Locale
PNEC	Eau douce	0.0335 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0.00335 mg/l	-	-
PNEC	Water	0.0335 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	1.02 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	24 mg/l	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: * Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Ne pas jeter dans les égouts et les cours d'eau. Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Bleu clair

Odeur: Odeur à peine perceptible

Solubilité dans l'eau: Miscible en toutes proportions

Point/Domaine d'ébul. °C: >35

Pt d'éclair °C: >93

Densité relative: 1.01

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 6

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

DERMAL	RAT	LD50	> 2,000	mg/kg
--------	-----	------	---------	-------

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

IPR	RAT	LD50	45	mg/kg
ORL	MUS	LD50	268	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 7

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

Autres informations: Non applicable.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

Daphnia magna	48H EC50	2.4	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	1.26	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents. Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: * Absorbé rapidement par la terre. Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: * Récupération des composants utilisés pour réduire la pollution.

Code CED: 16 03 03

Élimination des emballages: Nettoyage à l'eau. Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire. Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0618500}

Page: 8

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.